

Patrice Vergriete nommé président de l'ANRU

Patrice Vergriete a été nommé président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) par décret du président de la République en date du 29 janvier 2025.

Sur proposition de François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, Patrice Vergriete, maire de Dunkerque, président de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) a été nommé en qualité de personnalité qualifiée en matière de politique de la ville au sein du conseil d'administration de l'ANRU par arrêté en date du 29 janvier 2025 de François Rebsamen et Valérie Létard, ministre chargée du Logement. Il a ensuite été nommé président du conseil d'administration de l'ANRU par décret du président de la République.

François Rebsamen, ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation a déclaré : *« Je félicite Patrice Vergriete, le nouveau président de l'ANRU. Je connais son expertise et son expérience d'élu de terrain en matière de renouvellement urbain qui seront utiles pour garantir le déploiement du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et conduire les réflexions sur le futur de la politique de renouvellement urbain. »*

Valérie Létard, ministre chargée du Logement a déclaré : *« Je félicite Patrice Vergriete pour sa nomination à la présidence de l'ANRU. 2025 sera une année charnière pour la rénovation urbaine, avec des défis cruciaux pour soutenir les collectivités locales et les bailleurs dans la poursuite de leurs projets de transformation des quartiers. Avec Patrice Vergriete et Anne-Claire Mialot la directrice générale, je veux engager un travail déterminé et ambitieux pour accompagner les élus porteurs de projet, et garantir des résultats visibles pour chaque habitant. »*

Patrice Vergriete est un grand connaisseur des enjeux du logement, de l'urbanisme, de la politique de la ville et des politiques de renouvellement urbain. Titulaire d'un doctorat en aménagement, président de l'association "France Ville durable" de 2020 à 2023, ministre délégué chargé du logement puis des transports du 20 juillet 2023 au 21 septembre 2024, il est connu et reconnu par les acteurs du logement et du renouvellement urbain. Comme maire et président d'EPCI, il est très engagé sur les projets de renouvellement urbain de son territoire et se réjouit de sa nomination en tant que président de l'ANRU : *« L'ANRU transforme le quotidien de millions de Français depuis plus de 20 ans. Logement, espaces publics, commerces, services publics de proximité, la rénovation urbaine est le lieu vivant de notre modèle de développement urbain, qui allie qualité de vie et cohésion sociale. Impatient de participer à cette grande ambition nationale aux côtés des élus locaux, des bailleurs, des aménageurs et en lien avec les partenaires sociaux, je suis donc fier de concourir à la fabrication de la ville de demain, une ville adaptée à toutes les transitions qui ne laisse aucun habitant, aucun quartier en marge de la société ».*

La directrice générale Anne-Claire Mialot et les équipes de l'ANRU se félicitent de cette nomination et lui souhaitent la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

La directrice générale remercie Jean-Baptiste Dolci, vice-président, qui a assuré la présidence par intérim pendant un an.

Patrice Vergriete présidera son premier Conseil d'Administration le jeudi 20 mars 2025, conseil d'administration auquel la ministre Valérie Létard participera.

À propos de l'ANRU

L'ANRU met en œuvre des projets de renouvellement urbain afin de transformer les conditions de vie de 5 millions d'habitants. A travers le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), le Programme « Quartiers Anciens » (PNRQAD), et le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), l'ANRU intervient notamment sur les logements, les espaces publics, les équipements scolaires, les crèches, les commerces, l'activité économique.

L'ANRU est également opérateur au titre du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), avec une enveloppe d'1 milliard d'euros, pour la mise en œuvre de projets destinés à la Jeunesse, à la Ville et aux Territoires durables ainsi qu'au co-investissement et à l'innovation dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville.

Pour en savoir plus : www.anru.fr

